

Facturation de l'eau et l'assainissement de la CAHM

Bessan, Castelnau-de-Guers, Florensac, Lézignan-la Cèbe, Pézenas, Pomérols, Saint-Thibéry

Comment payer sa facture ?

Mise en place du prélèvement automatique mensuel :

10 prélèvements mensuel avec solde 11^{ème} mois.

Pour les nouvelles demandes, elles doivent parvenir à la section facturation* par courrier ou mail avant 15 /11/N de l'année pour une en place sur l'année suivante.

Exemple : Envoi de votre demande d'adhésion avec RIB** et Mandat SEPA**signés avant le 15/11/21 pour une mise en place du prélèvement mensuel pour 2022, (un minimum de 15€/mois), qui interviendra chaque mois de janvier 2022 à octobre 2022 et une régularisation en novembre ou décembre 2022 (**Documents téléchargeables sur BL citoyens)

Mise en place du paiement par CB en ligne :

Paielement par carte bancaire en accédant au portail BL citoyens (voir documentation spécifique).

Virement bancaire :

Vous pouvez toujours payer par virement bancaire en suivant les informations inscrites au verso de votre facture.

Mise en place de la régie de recettes et d'avances eau et assainissement de la CAHM* :**

La Régie mixte de la CAHM est le lieu de paiement en direct pour vos factures, en remplacement de la trésorerie d'Agde.

La CAHM a souhaité créer pour vous un lieu d'accueil à St Thibéry pour vous permettre de continuer à venir payer vos factures en espèces jusqu'à 300€, en CB pour ceux qui n'ont pas internet et par virement bancaire.

Horaire d'ouverture de la Régie Mixte pour paiement :

Mardi : 8h30 - 12h

Mercredi : 8h30 - 12h / 14h – 16h30

Vendredi : 8h30 -12h

22 Avenue du 3^{ème} Millénaire 34630 ST THIBERY

En dehors des heures d'ouverture, pour tout renseignements

*Section facturation
Servicedeseaux@agglohm.net
04.30.23.94.31
Taper 1

***Régie de paiement
regiepaiementdeseaux@agglohm.net
04.30.23.94.31
Taper 2

Pour 2025

Pensez Mensualisation et paiement en ligne,

LES CHEQUES NE SONT PLUS ACCEPTES